



MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

CHAMBERY TOURISME & CONGRES
Service administratif
5 bis Place du Palais de Justice
73000 CHAMBERY

ORGANISATION DE LA SOIREE OFFICIELLE GRAND SKI 2017

EPIC Chambéry Tourisme & Congrès

N° de marché

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 6 | C | T | C | 0 | 0 | 1 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

EPIC Chambéry Tourisme et Congrès

Objet du marché :

ORGANISATION DE LA SOIREE OFFICIELLE GRAND SKI 2016 - CHAMBERY

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

M. Le Directeur

Ordonnateur :

M. le Directeur

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier Principal Municipal
5, rue Jean-Girard Madoux
BP 1145
73000 CHAMBERY

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT 4

ARTICLE 2 : PRIX 5

ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION 5

ARTICLE 4 : PAIEMENT 6

ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE 6

ARTICLE 6 : MODIFICATIONS APPORTEES PAR LE CANDIDAT 6

ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA PRESENTATION D'UN SOUS – TRAITANT OU ACTE SPECIALERREUR ! SIGNE

Article premier : Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (C.C.P), et des documents qui y sont mentionnés.

Après avoir fourni les pièces prévues aux articles 44 et 51 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article «pièces contractuelles» du cahier des clauses particulières qui fait référence au CCAG-Fournitures courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

| |
|--|
| <input type="checkbox"/> Le signataire (Candidat individuel), M Agissant en qualité de |
| <input type="checkbox"/> m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ; Nom commercial et dénomination sociale |
| Adresse |
| Adresse électronique |
| Numéro de téléphone Télécopie |
| Numéro de SIRET Code APE |
| Numéro de TVA intracommunautaire |
| <input type="checkbox"/> engage la société sur la base de son offre ; Nom commercial et dénomination sociale |
| Adresse |
| Adresse électronique |
| Numéro de téléphone Télécopie |
| Numéro de SIRET Code APE |
| Numéro de TVA intracommunautaire |

| |
|--|
| <input type="checkbox"/> Le mandataire (Candidat groupé), M Agissant en qualité de |
|--|

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale
.....

Adresse
.....

Adresse électronique
.....

Numéro de téléphone Télécopie
.....

Numéro de SIRET Code APE
.....

Numéro de TVA intracommunautaire
.....

S'engage, au nom des membres du groupement¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

L'ensemble des fournitures à livrer ou des services à exécuter sera rémunéré par application d'un prix global forfaitaire égal à :

pour la solution de base :

| | | | |
|------------------------|---|-------|-------|
| Montant H.T. | : | | Euros |
| TVA (taux de%) | : | | Euros |
| Montant T.T.C. | : | | Euros |
| Soit en toutes lettres | : | | |

Aucune variante n'est autorisée. Aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est à chiffrer.

Article 3 : Délais d'exécution

Le délai d'exécution des prestations court à compter de la date de notification du marché et se termine le 18 janvier 2016 à l'issue de la soirée et de la remise en l'état des lieux. Il prend fin de plein droit sans notification préalable et ne peut être reconduit tacitement.

La date de la soirée est fixée au mardi 17 janvier 2016. La durée d'accueil minimum du public lors de la soirée doit être de 20h à minuit.

¹ L'annexe relative à la désignation des co-traitants est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire. Elle est recommandée dans le cas d'un groupement conjoint.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants *(joindre un RIB)*:

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

| <i>Classification principale</i> | <i>Classification complémentaire</i> |
|--|--------------------------------------|
| Services d'organisation d'évènements. (799520002) | |

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 31 juillet 2015.

Article 6 : Modifications apportées par le candidat

Je déclare sur l'honneur :

- N'avoir apporté aucune modification aux documents constitutifs du dossier de consultation des entreprises rédigés par la ville de Chambéry
- Avoir apporté des modifications (détail à joindre) aux documents constitutifs du dossier de consultation des entreprises rédigés par la ville de Chambéry

ORGANISATION DE LA SOIREE OFFICIELLE GRAND SKI 2016

Le candidat n'ayant coché aucune case est réputé n'avoir apporté aucune modification au dossier de consultation des entreprises.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement

A
Le

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé
Le
par le titulaire destinataire

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)*:

.....
2 La totalité du bon de commande n°afférent au marché
(indiquer le montant en chiffres et lettres):.....

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants
bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres):.....

4 La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres):

.....
et devant être exécutée par.....

en qualité de :..... membre

d'un groupement d'entreprise..... sous-traitant

A le²
Signature

MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants
bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché
et le montant en lettre) à :.....

.....
Montant initial : - Ramené à :
- Porté à :

A le³
Signature

.....
² Date et signature originales

³ Date et signature originales